



7<sup>th</sup> Floor, Frost Building South  
7 Queen's Park Crescent  
Toronto ON M7A 1Y7  
Telephone: 416-325-0400  
Facsimile: 416-327-0374

7<sup>e</sup> étage/, Édifice Frost Sud  
7 Queen's Park Crescent  
Toronto (ON) M7A 1Y7  
Téléphone : 416-325-0400  
Télécopieur : 416-327-0374

**03 OCT 2019**

M. Carmine Nigro

Président de la Régie des alcools de l'Ontario  
55, boul. Lakeshore Est  
Toronto (ON) MSE IA4

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous écrire en votre qualité de président de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO). Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre décrit les attentes relatives à la LCBO pour 2020-2021 et après.

Les organismes ontariens régis par un conseil d'administration sont des partenaires essentiels à la prestation de services de qualité aux Ontariens. Les Ontariens dépendent de vous pour diriger le conseil de la LCBO, l'équipe de gestion et le personnel. Nous nous fions à vous et aux autres membres du conseil pour établir des objectifs et une orientation stratégique pour la LCBO qui s'alignent sur son mandat et sur les politiques et directives de notre gouvernement.

En vertu de la *Loi sur les alcools*, la LCBO a le mandat de contrôler, de vendre et d'autoriser la vente et la distribution responsables d'alcool et de remettre les profits nets au Trésor (parmi d'autres obligations). De plus, la LCBO contribuera à remplir l'engagement du gouvernement à fournir plus de choix et de commodité aux consommateurs de boissons alcoolisées, tel qu'annoncé dans le Budget de 2019 et dans le Discours du Trône de 2018.

En fait de réalisations attendues, la LCBO :

- soutiendra l'examen du secteur de l'alcool, y compris la mise en œuvre de tout changement exigé à la suite de l'examen;
- soutiendra l'ouverture continue des comptoirs express de la LCBO;
- créera un modèle de gestion à long terme qui tient compte des occasions de modernisation du marché afin d'assurer la compétitive et le dynamisme de la LCBO;
- examinera les occasions d'acheter en vrac afin de réduire les coûts et réaliser des économies;
- trouvera des façons de réduire le fardeau des formalités administratives;

- trouvera des occasions de travailler avec des partenaires pour concilier la responsabilité sociale et la consommation d'alcool;
- maximisera le revenu net et la valeur de la LCBO pour la Province selon son mandat et les paramètres gouvernementaux et satisfera à ses responsabilités sociales;
- maximisera la valeur de la LCBO pour les contribuables grâce à la génération de revenus et à la réduction des coûts découlant des économies opérationnelles et de l'optimisation des actifs;
- contribuera à la viabilité de l'industrie ontarienne et à la promotion de produits locaux;
- gèrera les risques opérationnels, stratégiques et financiers de la LCBO pour veiller à ce que l'organisme et le gouvernement respectent leurs objectifs financiers et sociaux comme ils se rapportent au contrôle et à la vente de l'alcool;
- respectera les directives et politiques à l'égard de la gestion des dépenses et de la rémunération des cadres supérieurs;
- soumettra au ministère un plan d'activités et un plan financier pour les exercices 2020-2021 jusqu'à 2023-2024 et un rapport de fin d'année qui décrit les résultats financiers et opérationnels pour 2019-2020, lesquels **respecteront** les exigences la Directive concernant les organismes et les nominations et le protocole d'entente à jour entre la LCBO et le ministère des Finances.

Je vous remercie, ainsi que les membres de votre conseil, de votre service.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre des Finances,

*Original signé par Rod Phillips, ministre des Finances*

- c : George Soleas, Président- directeur général, Régie des alcools de l'Ontario  
Greg Orencsak, Sous-ministre des Finances  
Nancy Mudrinic, Sous-ministre associée des Finances